



IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne
1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
150 avenue Paul Vaillant-Couturier 93330 Neuilly-sur-Marne

Formation DEAES

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

PARTIE 1 - DOSSIER D'INSCRIPTION

A compléter et envoyer

En partenariat avec l'INS HEA, l'IFFTS de Neuilly-sur-Marne & le CASH IFSI de Nanterre
En collaboration avec 2 autres centres de formation - EPSS (Cergy) et CESAP (Paris)

Dossier à renvoyer, accompagné des pièces demandées à :

 **MONTROUGE** - Stella LETORT

IRTS - 1 rue du 11 Novembre - 92120 Montrouge

Contact - 01 40 92 35 30 - sletort@irtsidf9293.eu

 **NEUILLY-SUR-MARNE** - Isabelle DUPIRE

IRTS - 150 avenue Paul Vaillant-Couturier – 93330 Neuilly-sur-Marne

Contact - 01 49 44 67 18 - idupire@irtsidf9293.eu

Dossier de candidature à la formation DEAES

sur le site de Montrouge
Rentrée le 25 septembre 2017

sur le site de Neuilly-sur-Marne
Rentrée le 25 septembre 2017

Pour recevoir votre convocation, toutes les pièces demandées devront être fournies. (Voir liste page 6.) Tout dossier incomplet ne pourra être retenu.

En cas de désistement moins de 5 jours avant la date de l'épreuve ou de non présentation du candidat à l'épreuve d'admission, aucun remboursement ne sera accordé.

Avant cette date, une somme de 30 € est remboursée sous couvert de justificatif écrit de l'absence. Le candidat pourra se présenter à l'épreuve suivante, pour la rentrée 2017.

Candidat

A compléter en lettres majuscules d'imprimerie

Nom : Prénoms :

Nom d'épouse :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Pays de naissance : Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél fixe : Tel portable :

N° de sécurité sociale :

Collez ici
votre
photo
d'identité
Obligatoire

**E-MAIL OBLIGATOIRE. MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRES
MAJUSCULES D'IMPRIMERIE**

E-mail :

Situation professionnelle

Fonction occupée : Depuis le :

Cochez votre situation :

- CDD
- CDI
- Demandeur d'emploi
- Autre (Précisez) :

Scolarité

Etablissement scolaire	Diplôme obtenu	Date d'obtention

Employeur et financement

Si c'est votre employeur qui finance votre formation. Veuillez compléter ce document. Il nous permettra de pouvoir établir une convention de formation.

A compléter en lettres majuscules d'imprimerie.

Etablissement ou financeur :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :.....

Fax :.....

E-mail :.....

Nom et prénom du directeur (trice) :.....

Ou contact :

Nom du référent(e) :.....

Adresse de votre lieu de travail (si différente de votre employeur) :

Etablissement :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :.....

Fax :.....

E-mail.....

**Cochez l'adresse où devront être envoyés les documents
(Convention, attestations de présence etc.)**

Comment avez-vous connu l'IRTS Ile- de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne ?

Nous vous remercions à l'avance de répondre au questionnaire facultatif suivant.

- Par un ancien étudiant Par un étudiant actuel

- Par une information dans mon établissement ou service
 - Par mon(a) directeur (trice)
 - Par mon(a) chef de service
 - Par un collègue
 - Par un affichage

- Lors d'un salon emploi (désignation - lieu et date)

- Par une recherche personnelle
 - Internet Presse. Quel journal ?
 - CIO Autre

Par un autre moyen. Lequel ?

Êtes-vous venu à une journée Portes ouvertes de l'IRTS ? OUI NON

Si oui : à quelle date ou quel mois ?

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur sincères et véritables les renseignements portés sur ce dossier de candidature et déclare avoir pris connaissance du règlement d'admission ci-joint – partie 2.

Fait à.....

Le.....

Signature obligatoire



Formation DEAES

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

PARTIE 3 - DEVIS

Si votre formation est prise en charge votre employeur. Ce document est à compléter par votre employeur et à envoyer avec votre dossier

Lieu de formation

Site de Neuilly-sur-Marne

Site de Montrouge

En faveur de

M/Mme

Etablissement

Site de Neuilly-sur-Marne
525 h soit 15 semaines de 35 h
Début de la formation 25 septembre 2017

Site de Montrouge
Durée : 525 h soit 15 semaines de 35 h
Début de la formation 25 septembre 2017

Coût de la formation : 6 300.00 €

Règlement à réception de la facture.

Les prestations de la Fondation ITSRS ne sont pas assujetties à la TVA.

Pour l'employeur :

Bon pour accord.

Fait à

Le.....

Signature et cachet

N° de SIRET : 785 406 513 00016

Code APE : 804D

N° d'activité : 11 92 01485 92

PARTIE 4 – LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

A compléter et envoyer avec votre dossier



Formation DEAES

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

- Un CV (une page)
- Un certificat de travail pour les salariés en poste
- 4 timbres au tarif en vigueur
- 4 photos d'identité avec votre nom et prénom au dos **dont 1 est à coller sur votre dossier d'inscription**
- La photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (livret de famille, passeport ou carte de séjour en cours de validité)
- La photocopie de l'attestation de Sécurité sociale
- La photocopie de l'appel de préparation à la défense (pour les candidats nés à partir de 1985)
- Un certificat médical, **daté de moins de 3 mois**, attestant l'absence de contre-indication à l'exercice de la profession
- La photocopie de(s) diplôme(s) ou attestation de réussite des prérequis (dans le cadre d'une dispense) pour l'accès aux épreuves d'admission (voir le règlement d'admission)
- Un chèque de 50 € à l'ordre de « IRTS Ile-de-France »** pour l'épreuve écrite d'admissibilité, pour les candidats non dispensés de cette épreuve (voir le règlement d'admission – Partie 2)
- Un chèque de 70 € à l'ordre de « IRTS Ile-de-France »** pour l'épreuve orale d'admission
- Un texte rédigé dans lequel vous exposez vos motivations pour entrer en formation (une page)
- Le questionnaire suivant : merci de répondre de façon détaillée sur une autre feuille
 - 1 - Comment avez-vous connu cette formation ?
 - 2 - Qu'est-ce que vous en attendez ?
 - 3 - Avez-vous déjà une expérience dans le secteur médico-social ? Si oui, décrivez-la.
- Une assurance **Responsabilité civile professionnelle** (renseignez-vous auprès des compagnies d'assurance). Cette assurance est demandée par les établissements qui vous accueilleront en stage lors de votre formation. **Elle est obligatoire. En cas d'accident lors d'un stage, votre responsabilité est engagée.**
- Le devis complété – Page 5. Si c'est votre employeur qui prend en charge votre formation.